

# LE REGROUPEMENT D'ADAPTATION EXPLIQUE

## AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Le regroupement d'adaptation est une composante du dispositif appelé RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté) dans l'enseignement public. Ce dispositif a pour mission de prévenir, de traiter et de réduire la difficulté scolaire tout en favorisant la mise en œuvre de l'École Inclusive voulue par la loi de 2005 sur le handicap. Cette loi postule que : « **Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre, de progresser et de réussir.** » Or, tous les élèves ne disposent pas des mêmes chances de réussite.

Dans les établissements de l'Enseignement Catholique, le pilotage des moyens est assuré par la Direction Diocésaine. Le Projet du dispositif figure dans le Projet de chaque établissement au titre de la lutte contre l'échec scolaire.

Concrètement, à l'école Ste Thérèse, l'enseignante spécialisée, Mme Isabelle Mille, anime ce dispositif deux jours par semaine.

- Elle intervient auprès de tous les élèves dans le cadre de projets de **prévention**, en collaboration avec l'enseignant(e) de la classe.
- Elle **accompagne l'équipe enseignante** dans sa réflexion sur l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ce sont des élèves qui éprouvent de façon durable des difficultés à apprendre et/ou à comprendre les attentes de l'école. Cela à cause de longues absences du fait d'une maladie ou d'un accident, d'un trouble des apprentissages, d'une origine non-francophone, d'un handicap...
- Elle négocie, met en œuvre et évalue les Projets d'Aide Spécialisée : Lorsqu'un enseignant décide de demander l'intervention de l'enseignante spécialisée pour un élève, les parents sont informés et associés à l'**analyse de la situation de leur enfant** ainsi qu'à la **remédiation spécialisée**.
- L'enseignante spécialisée travaille en étroite collaboration avec la psychologue de l'Enseignement Catholique Mme Catherine RENARD.

